**Contrat de location de parts sociales**

**Entre les soussignés :**

*Si personne physique:* {*Nom, Prénom, Adresse*}

*Si personne morale* : {*Dénomination sociale, Forme sociale, Capital social, Siège social, numéro RCS, Siret*}, représentée par {*Nom, Prénom, Qualité de la personne représentant la société*}, spécialement habilité aux termes de {*Autorisation, pouvoirs, délibération de l’organe compétent, etc*.}

Ci-après dénommé(e) « le bailleur »,

d'une part,

***ET***

*Si personne physique:* {*Nom, Prénom, Adresse*}

*Si personne morale* : {*Dénomination sociale, Forme sociale, Capital social, Siège social, numéro RCS, Siret*}, représentée par {*Nom, Prénom, Qualité de la personne représentant la société*}, spécialement habilité aux termes de {*Autorisation, pouvoirs, délibération de l’organe compétent, etc*.}

Ci-après dénommé(e) « le locataire »,

d'autre part,

**Il a été préalablement exposé ce qui suit :**

Le bailleur est propriétaire de {*Nombre de parts détenues*} parts sociales numérotées de {*Numéro*} à {*Numéro*} de la société {*Dénomination sociale, Forme sociale, Capital social, Siège social, Numéro RCS*} (ci-après « la société »).

Le locataire a approché le bailleur dans le cadre d’une proposition de location de {*Nombre*} parts sociales, en conformité avec les statuts de la société.

Le locataire a été agréé par la collectivité des associés de la société le {*Date*}.

Les parts sociales objet du présent contrat ont fait l'objet d'une évaluation selon les critères suivants : {*Indiquer les critères d'évaluation*}.

**Ceci exposé il a été convenu et arrêté ce qui suit :**

**Article 1** **– Objet du contrat**

Le bailleur, donne en location au locataire {*Nombre*} parts sociales numérotées de {*Numéro*} à {*Numéro*} de la société, évaluées le {*Date*} pour un montant de {*Montant*} € chacune, évaluation certifiée par le commissaire aux comptes {*Nom, Prénom et Adresse*}.

Les parts sociales feront également l'objet d'une évaluation annuelle certifiée par le commissaire aux comptes à la fin de chaque exercice comptable sur la base des critères décrits en préambule des présentes.

**Article 2** **– Durée du contrat**

La présente location est consentie et acceptée pour une durée de {*Indiquer la durée : pour une durée indéterminée avec indication des modalités de cessation et du préavis / pour une durée de \_\_\_\_ avec indication de la possibilité de renouvellement et des modalités}* à compter de la signature des présentes.

**Article 3** **– Montant du loyer**

La location des parts sociales est consentie et acceptée moyennant un loyer *annuel/mensuel* de {*Montant*} €, hors taxes, payable selon les modalités suivantes :

{*Décrire les modalités de paiement du loyer*}

**Article 4** **– Opposabilité à la société.**

Le présent contrat sera opposable à la société dans les formes prévues par l'article 1690 du Code civil.

La délivrance des parts sociales louées sera réalisée à la date à laquelle est inscrite, dans les statuts de la société, à côté du nom de l'associé, la mention de la location et le nom du locataire.

**Article 5** **– Droits attachés aux parts louées**

Le droit de vote attaché aux parts sociales louées appartient au bailleur dans les assemblées statuant sur les modifications statutaires ou le changement de nationalité de la société et au locataire dans les autres assemblées.

Pour l'exercice des autres droits attachés aux parts sociales louées, le bailleur est considéré comme le nu-propriétaire et le locataire comme l'usufruitier.

**Article 6** **– Cessation du contrat**

À l'expiration de la location, le boni de liquidation sera réparti entre le bailleur et le locataire de la façon suivante :

{*indiquer la répartition du boni*}

La partie la plus diligente fera procéder à la radiation de la mention portée dans les statuts de la société et les parts sociales louées seront immédiatement restituées au bailleur.

La cessation du présent contrat de location sera rendue opposable à la société {*Dénomination sociale*} par {*Définir*}.

**Article 6** **– Prêt – Sous-location – Cession**

Pendant la durée du contrat les parts sociales louées ne pourront pas faire l'objet d'une sous-location ou d'un prêt de titres par le locataire, à titre onéreux ou gratuit.

En cas de cession des parts louées par le bailleur avant l’expiration du présent contrat, les conditions suivantes s’appliquent :

{*Modalités : notification, prix, droit de préemption, etc.*}

**Article 7** **– Formalités**

Le présent contrat sera soumis à la formalité de l'enregistrement au plus tard dans le mois de sa signature.

La fin de la location fera l'objet de formalités relatives à la délivrance des parts.

Tous les droits, frais et honoraires des présentes seront à la charge du *locataire/bailleur* qui s'oblige à les payer.

**Article 8** **– Litiges**

Toutes contestations relatives au présent contrat seront soumises au tribunal {*Déterminer le tribunal compétent*}. Le présent contrat est soumis au droit français.

**Article 9** **– Élection de domicile.**

Les parties font élection de domicile :

* pour le bailleur {*adresse*} ;
* pour le locataire {*adresse*}.

Fait {*lieu*}, le {*date*}, en quatre (4) exemplaires, dont un pour chacune des parties, un pour l'enregistrement et un pour la société.

|  |  |
| --- | --- |
| **Le Bailleur** | **Le locataire** |
|  |  |